

VILLE DE LAC-MÉGANTIC

ERRATUM

**DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1324
LOT 3 109 279 DU CADASTRE DU QUÉBEC (7224, RUE WOLFE)**

PRENEZ AVIS par les présentes que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure n° 19-01, lors de la séance ordinaire du mardi 21 mai 2019 à la salle J.-Armand-Drouin de l'hôtel de Ville et non à la salle Bestar du Centre sportif Mégantic.

DONNÉ à Lac-Mégantic, ce 1^{er} jour du mois de mai 2019.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière de la Ville de Lac-Mégantic, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié un erratum concernant l'avis de dérogation mineure n° 19-01 en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil, entre treize et quatorze heures, le 8 mai 2019, et en le publiant dans le journal local l'Écho de Frontenac, édition du 10 mai 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10 mai 2019.

M^{me} Nancy Roy
Greffière